



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 07 Juin 2023**

2023/038

L'an deux mille vingt-trois, le sept juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 1er juin 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

**PRESENTS :** MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent - Mme FOURES Josiane – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – MM HIBSCHELE Jean-Marc – BECHARD Alain – NEVEU James – AUBIN Dimitri - COULON Daniel - Mmes POULLET Danielle - SCHMITT Marie Gil - Mme DE CORO Jessica - ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - PANAFIEU Blandine - MENALDO KEBDANI Nadia --

**ABSENTS EXCUSES :** M. REBUFFAT Jacky - ALTIER Jonathan -

**PROCURATIONS :** M. REBUFFAT à Mme MENALDO KEBDANI Nadia

Soit 18 votants

**OBJET :** Adhésion de la commune de Sernhac au SIVU du Massif du Gardon,

Le Conseil municipal,  
VU l'exposé de Monsieur Laurent CHABAUD  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
VU le code forestier notamment les articles L. 133-2 et R.133-1 à R.133-11  
Vu le plan départemental de protection des forêts contre les incendies  
VU le plan du Massif des Garrigues  
VU la délibération du conseil municipal de la commune de Sernhac en date du 28 mars 2022 portant demande d'adhésion de la commune au SIVU de DFCI du massif du Gardon,  
VU la délibération du conseil syndical du SIVU du massif du Gardon en date du 11 avril 2023 acceptant la demande de la commune de Sernhac d'adhérer au SIVU de DFCI du massif du Gardon

*Après en avoir délibéré,*

**Décide à l'unanimité**

**Article 1<sup>er</sup> :** de donner un avis favorable à l'adhésion de la commune de Sernhac au SIVU de DFCI du massif du Gardon.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois, et an ci-dessus.

Le Maire,  
**Gilles TIXADOR**



*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*